

## Déclaration au CSE du 16 mai 2024

Le 16 mai 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis ce jour en CSE extraordinaire pour détailler le projet de cession de l'activité fibre de TDF.

En préambule nous voulons ici saluer le travail qui a été réalisé par nos collègues impliqués dans ces activités. En effet, en repartant d'une feuille blanche, TDF a pu devenir grâce à eux un acteur reconnu dans le déploiement et l'exploitation de réseau fibre optique, maitrisant à la fois les plannings de déploiement, les coûts et surtout la qualité du réseau. L'UNSa déplore que les actionnaires actuels n'aient pas voulu donner plus de moyens à notre entreprise pour développer cette activité alors que nous avons des ressources humaines efficaces et dynamiques.

Nous allons donc être amputé d'une partie de notre entreprise. Nous espérons sincèrement que cette séparation sera bénéfique pour le développement des activités de la future société dans la fibre en France ou au-delà. Nous espérons aussi que cette séparation ne constitue pas les prémices d'autres évolutions à venir pour ceux qui restent à TDF.

Les discussions que nous allons avoir dans cette instance doivent nous éclairer sur certains points qui ne sont pas abordés dans le document que vous nous avez transmis :

- Les résultats consolidés passés et prévisionnels de l'activité fibre ainsi que la position concurrentielle par rapport aux autres acteurs du secteur,
- Les impacts de cette vente sur les résultats financiers de TDF, et notamment sur la participation des salariés,
- Le coût réel de l'opération (conseil, informatique, expertises, etc.) pour TDF,
- Des détails sur les modalités de partenariat futur entre TDF et DIF Partners,
- Le sort des salariés appartenant aujourd'hui à la direction déploiement de la fibre.

Enfin sur le volet social à mettre en place dans la future entité, les salariés de la BU fibre ou ceux qui pourraient intégrer la nouvelle structure doivent être rassurés quant à leurs futures conditions de travail dans lumière fibre. Aussi nous estimons nécessaire d'en débattre au sein d'une commission ad'hoc qui rassemblerait des élus du CSE, des représentants des OS, et des représentants des salariés de la BU Fibre.

L'Unsa à vos côtés!

L'Unsa un syndicat à votre écoute